

Angers, le 22 novembre 2021

Enseignement supérieur et recherche : une « filière » dynamique

550 millions d'euros de retombées annuelles générées sur le territoire d'Angers Loire Métropole

Alors même que l'enseignement supérieur et la recherche (ESR) est une compétence facultative des communautés urbaines, le choix effectué par Angers Loire Métropole, de soutenir et d'accompagner, depuis toujours, le développement des établissements de l'ESR se révèle judicieux.

Une étude souhaitée par Angers Loire Métropole (ALM), en partenariat avec Angers Loire Campus, et réalisée par un cabinet extérieur révèle que la « filière » engendre **plus de 550 millions d'euros par an de retombées économiques annuelles au bénéfice du territoire tout entier**. L'importance économique de l'ESR, qui contribue ainsi au rayonnement et à l'attractivité de l'agglomération, se trouve, grâce à cette étude objectivée.

L'ESR : une « filière » à part entière incarnée par Angers Loire Campus

Le territoire d'Angers Loire Métropole compte 4 Campus, 5 grands pôles de recherche, qui disposent d'une reconnaissance internationale, et 55 laboratoires labellisés.

Plus de 3 000 personnes travaillent dans l'enseignement supérieur public et privé sur le territoire, parmi lesquels près de 2 000 enseignants et/ou chercheurs.

Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS) créé en 2014, Angers Loire Campus, en réunissant la très grande majorité des établissements d'enseignement supérieur et de recherche du territoire, permet ainsi la structuration d'une véritable « filière » ESR. Tous les établissements angevins en sont membres : un mode de fonctionnement qui permet de partager des problématiques communes et de coordonner, à l'échelle du territoire, certaines actions en matière de vie étudiante, de formation, d'insertion professionnelle ou d'entrepreneuriat, de recherche et d'innovation. Angers Loire Métropole et la Ville d'Angers sont par ailleurs des membres fondateurs impliqués et engagés dans le GIS Angers Loire Campus.

Des retombées économiques mesurables grâce au soutien d'Angers Loire Métropole

L'étude d'impact économique des établissements d'ESR sur le territoire d'ALM tient compte des dépenses directes, indirectes et induites générées par les 41 000 étudiants (chiffres de 2018 pris pour l'étude) et les 18 établissements d'enseignement supérieur et de recherche installés dans la communauté urbaine.

La valeur produite par l'écosystème académique se résume en quelques chiffres clés :

- **550 millions d'euros de retombées économiques annuelles** engendrées par l'enseignement supérieur et la recherche pour le territoire d'Angers Loire Métropole ;
- **213 millions d'euros de dépenses annuelles** générées par la présence des étudiants sur le territoire ;
- **10 000 emplois** créés du fait de la présence des établissements d'enseignement supérieur et de recherche (EESR) ;
- **1 emploi direct dans l'enseignement supérieur et la recherche génère la création de 2 emplois sur le territoire ;**
- **2 000 talents** (alternants et stagiaires) formés par les EESR représentent un vivier de compétences utiles aux entreprises du territoire.

Le poids économique de l'ESR traduit le dynamisme et l'attractivité de l'ESR angevin et valide la stratégie définie par la Communauté Urbaine Angers Loire Métropole dans le cadre de son schéma métropolitain de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (ESRI).

Pour toute question : relations.presse@ville.angers.fr